

## RAPPORT DE VERIFICATION EXERCICE 2020

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter les conclusions du contrôle des comptes relatifs à l'exercice 2020, exercice de 12 mois courant du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nous avons accompli nos travaux suivant les règles normales en matière de vérification comptable, à savoir, pointage des comptes, rapprochement entre pièces de base et écritures comptables, sondages sur pièces, déroulement de l'approche budgétaire.

Nous avons vérifié :

- Le bilan totalisant 179 165 €
- Le compte de résultat, excédentaire de 20 755 €

L'ensemble de nos travaux nous a conduit à formuler par écrit un certain nombre de recommandations, soumises à l'appréciation des responsables financiers du Comité 13.

En conséquence, et compte tenu du paragraphe précédent, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité du judo des Bouches du Rhône à la date du 31 décembre 2020.

Nous sommes donc favorables au passage au vote pour l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Nous sommes également favorables au passage au vote, afin de donner quitus au trésorier pour sa gestion financière et comptable.

Jean-Michel TELLENNE



Marseille, le 08 Mai 2021

Frédéric LEBAR

